FLASH INFO

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIS-BUËCH

#35 - Septembre 2020 CC SisteronaisBuech @CCSisteronBuech Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch www.sisteronais-buech.fr

NOUVELLE DIRECTRICE À LA TÊTE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE L'INTERCOMMUNALE DU SISTERONAIS-BUËCH.

C'est en présence de Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch que s'est déroulée la pré-rentrée des professeurs de l'école de musique.

C'est une tradition bien ancrée désormais, comme chaque année avant la rentrée scolaire, les professeurs de l'école de musique se retrouvent autour d'un pot amical.
Cette année, la rentrée aura quand même un petit air de changement, puisque Antoine ROSSFELDER a troqué sa place de directeur, pour redevenir professeur à temps plein.

Emma Pommier prend la tête de l'EMISB.
Arrivée fraîchement de de l'agglomération Blois-Agglopolys, Emma POMMIER a pris officiellement ses fonctions à la CCSB le 28 juillet dernier. Elle possède une grande expérience en tant que professeur de musique, notamment à l'orgue, mais également dans le domaine des arts plastiques (sculpture et céramique).

Après des passages dans des postes de coordination et de direction de divers établissements prestigieux, Emma Pommier a souhaité saisir l'opportunité de rejoindre un territoire qu'elle apprécie beaucoup. La nouvelle directrice a souligné qu'elle avait trouvé une équipe « dynamique, soudée et sympathique » Daniel SPAGNOU, tout en souhaitant la bienvenue à madame POMMIER, a rendu un hommage appuyé à Antoine ROSSFELDER, notamment pour « l'immense travail accompli, toujours en toute humilité et en aidant les autres ». Avec cette nouvelle direction, l'école de musique se dote de 2 nouveaux cours :
- du clavier à l'orgue : qui servira de passerelle entre deux instruments, afin de découvrir un nouveau répertoire et la pratique de l'orgue ;
- parcours découverte : un atelier hebdomadaire pour les 7-12 ans autour de 4 instruments de leur choix, pendant 4 périodes. Celles-ci variant de 7 à 9 semaines, les enfants pourront découvrir un instrument par période afin de se faire une préférence.

FLASH INFO

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIS-BUËCH

#35 - Septembre 2020 CC SisteronaisBuech @CCSisteronBuech Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch www.sisteronais-buech.fr

L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE EST LANCÉE

Le 30 janvier 2020 a été signée une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Ce dispositif favorise la redynamisation des centres anciens des principaux bassins de vie du territoire. L'objectif de l'ORT est d'améliorer l'attractivité du Sisteronais-Buëch en mettant en œuvre un projet territorial intégré et durable.

Comment ? En facilitant la rénovation des logements, des locaux commerciaux et artisanaux, ainsi que le tissu urbain du territoire. L'opération permettra de lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux, ainsi que la lutte contre l'habitat indigne. Des actions de réhabilitation du patrimoine bâti seront menées, en parallèle de la valorisation des espaces publics, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. Afin d'atteindre ces résultats, le dispositif encourage la réalisation de projets urbains dynamisants : opérations immobilières de réhabilitation pour l'habitat et/ou le commerce, aménagements de services, de places publiques, de cheminements touristiques, de mise en valeur du patrimoine, etc.

D'autre part, le dispositif Denormandie sera déployé afin d'encourager les particuliers, les investisseurs et les promoteurs à investir dans l'ancien pour rénover et louer. En contrepartie ils bénéficieront d'une défiscalisation.

Exemple : pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3 500 euros de déduction par an.

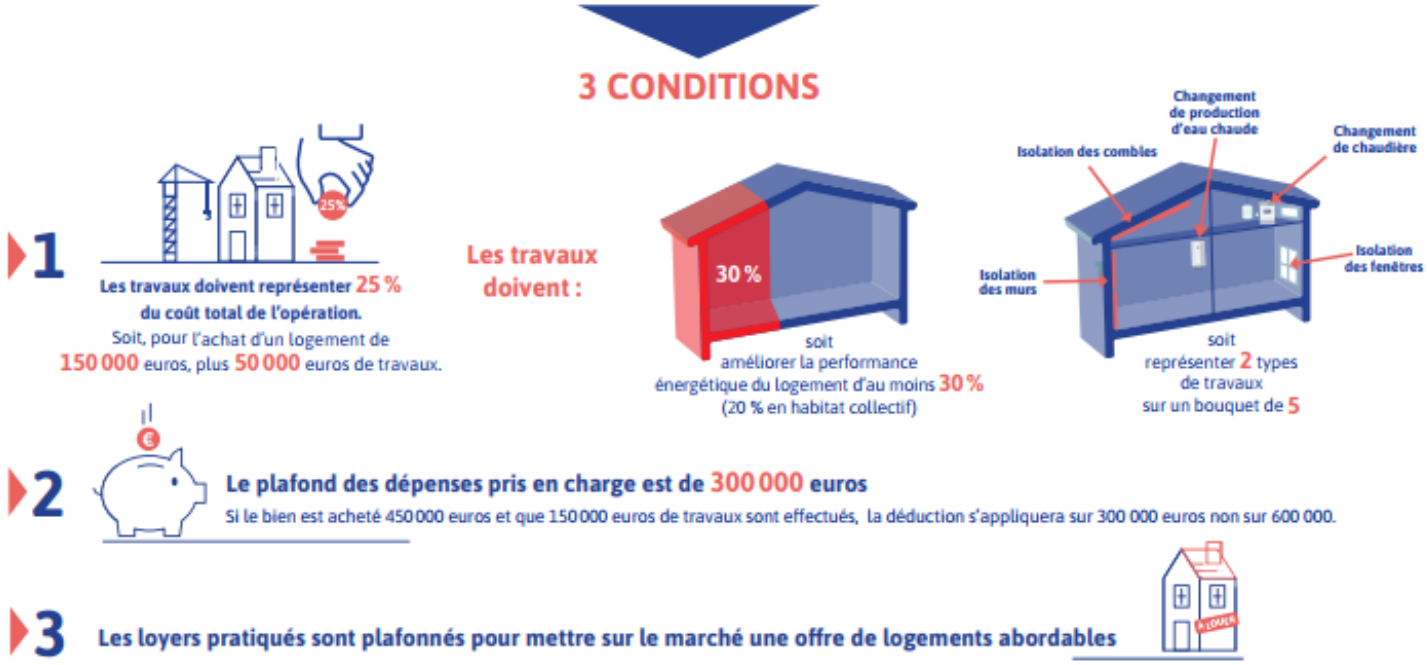

Si la rénovation énergétique reste à l'honneur, il sera dorénavant possible de bénéficier du dispositif pour des travaux de modernisation ou d'assainissement par exemple Ce dispositif est cumulable avec les aides de l'ANAH et avec les opérations OPAH. Les opérations immobilières en vue de rénover et de louer sont également encouragés pour les acteurs publics.

FLASH INFO

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIS-BUËCH

#35 - Septembre 2020 CC SisteronaisBuech @CCSisteronBuech Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch www.sisteronais-buech.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES : PRISE EN CHARGE

A l'occasion de la rentrée scolaire 2020/2021, vous avez inscrit votre (vos) enfants sur le site internet du conseil Régional afin de bénéficier des services de transport scolaire, et ce, par l'obtention d'une carte d'abonnement Zou. Vous pouvez bénéficier de la prise en charge par la CCSB.

La Communauté des communes Sisteronais Buëch a décidé lors du Conseil Communautaire 29/07/2020 et au titre de sa compétence action sociale, de renouveler l'accompagnement des familles de son territoire en participant à la dépense de transport pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées. L'aide accordée correspondra pour la rentrée 2020-2021 à 80% du règlement effectué par les familles auprès de la Région. Le versement de cette aide sera effectué au cours du 1er semestre 2021.

> Pour bénéficier de cette prise en charge, téléchargez le Formulaire 2020 à l'adresse suivante : https://www.sisteronais-buech.fr/transports-scolaires/prise-en-charge-rentree-2020-2021/

Les demandes sont à adresser à : Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch- service des transports scolaires- Maison de Pays – 04250 La Motte du Caire.

Tous les dossiers qui ne comporteront pas l'ensemble des justificatifs demandés ne seront pas traités.

Limite de demande de remboursement au 15/07/2021.

DECHETTERIES : PASSAGE EN HORAIRES D'HIVER

HIVER **du 1er octobre au 31 mars**

	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi	
Barret							8h30-12h				8h30-12h	
Clamensane					8h30-12h	13h30-17h					8h30-12h	13h30-17h
Lazer	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h
Orpierre	8h30-12h		8h30-12h		8h30-12h				8h30-12h		8h30-12h	
Ribiers	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	13h30-17h
Rosans	8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h		8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h	
Serres	8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h	13h30-17h			8h30-12h	13h30-17h	8h30-12h	

FLASH INFO

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIS-BUËCH

#35 - Septembre 2020 CC SisteronaisBuech @CCSisteronBuech Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch www.sisteronais-buech.fr

LE PROGRAMME DEPAR EST LANCÉ !

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CCSB a missionné la Poste pour déployer, sur son territoire, le programme DEPAR.

DEPAR est un programme de lutte contre la précarité énergétique qui a débuté cette semaine. En partenariat avec l'expert habitat Soliha, La Poste a identifié les ménages propriétaires à revenus Modestes et leur propose un accompagnement pour améliorer l'isolation de leur habitat.

La première étape de ce programme est l'envoi d'un courrier pour expliquer la démarche. Le facteur prendra ensuite contact avec les ménages concernés pour vérifier avec eux leur éligibilité et les guider dans la prise de contact avec l'organisme Soliha.

Enfin, après l'expertise menée par Soliha lors d'un rendez-vous convenu avec les propriétaires, ceux-ci recevront des propositions de travaux en vue d'améliorer la performance énergétique de leur logement.

Ils recevront également un "kit écogeste" pour réaliser des économies d'énergie.
Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Mélanie Cottet en charge du PCAET au pole environnement de la CCSB, à l'adresse suivante : melanie.cottet@sisteronais-buech.fr ou par téléphone au 04.92.66.25.49.

Pour des informations sur la rénovation des logements :
https://www.soliha.fr/
https://www.anah.fr/
https://www.faire.gouv.fr/
http://eie05.org/

LA POSTE SOLUTIONS BUSINESS

L'ESSENTIEL À RETENIR
3 ÉTAPES POUR UN DEPAR

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

1

Détection, par le facteur, des ménages intéressés : présentation du dispositif et administration d'un questionnaire

2

Visite du logement par un expert énergétique qualifié du réseau Soliha, partenaire de La Poste.

3

Aide à la concrétisation du projet : à l'issue du diagnostic, l'expert énergétique présente plusieurs scénarios de travaux.

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch